



SECTION

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)



SARTHE

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Compte-rendu du Comité technique local du 20 novembre 2015

Pourquoi ce CTL du 20 novembre 2015 qui reprend l'ordre du jour du CTL du 15 septembre 2015 ?

Rappel des faits :

Le 15 septembre 2015, nos représentants ont siégé et se sont exprimés ([Cf Compte rendu du CTL du 15/09/2015](#)). Après un vote négatif des organisations syndicales présentes, une nouvelle convocation fut envoyée par le Président pour le 22 septembre 2015, soit 7 jours après la première convocation.

Le règlement intérieur prévoit que cette deuxième convocation doit intervenir après 8 jours.

Un recours auprès du tribunal administratif (TA) a été déposé.

Sans attendre la réponse du TA, le Président a repris la procédure à son origine et a convoqué le CTL le 10 novembre 2015 en première instance avec le même ordre du jour que celui du 15 septembre 2015.

Au regard de la politique actuelle engagée à la DGFIP, l'ensemble des organisations du département ont boycotté le CTL du 10 novembre 2015.

Ce CTL reprend donc l'ordre du jour du CTL du 15/09/2015, pour lequel nos représentants qui étaient présents avaient déjà donné un avis **contre** les 3 projets exposés :

- projet de fusion du SIE Le Mans Est (-) avec le SIE Le Mans Nord (+) et du SIE Le Mans Ouest (-) avec le SIE Le Mans Sud (+) ;
- projet de transfert de la trésorerie de Vibraye vers la trésorerie de la Ferté-Bernard ;
- projet de transfert de la trésorerie de Bouloire vers les trésoreries d'Ecommoy et de Saint-Calais et le SIP-SIE de Saint-Calais.

Après lecture des déclarations liminaires ([cf celle de F.O.-DGFIP](#)), les organisations syndicales ont décidé à l'unanimité de quitter la séance.

Pour mémoire, notre compte-rendu du CTL du 15/09/2015 est consultable sur notre site internet local, rubrique : Nos comptes rendus/C.T.L/Compte-rendu CTL du 15 septembre ou en cliquant ici : [lire le compte-rendu](#).

Vos représentants **F.O.-DGFIP** :

- | | |
|--|----------------------|
| • Angélique DESPONTS, SIE Le Mans Sud | tél : 02 43 83 85 67 |
| • Anne PUJOL, Paierie départementale Le Mans | tél : 02 43 77 18 71 |
| • Jean-Yves PERDRIAU, PCE Le Mans | tél : 02 43 83 82 86 |



- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>